



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
Conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 17 février 2023 à 9 h
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement.

ABSENCES :

Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
Mme Marie-Josée Dubé, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Josée Kenny, Secrétaire de l'arrondissement
M Sami D'Asti-Gacem, Technicien greffe et archives

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Ouverture de la séance

Le président du conseil d'arrondissement, M. Miranda, déclare la séance extraordinaire ouverte à 9 h.

10.01

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 9 h 01 mais aucune question n'est posée.

10.02

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 9 h 01, mais aucune question n'est posée.

10.03

CA23 12024

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 février 2023

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 février 2023.

ADOPTÉE

10.04

CA23 12025

Autoriser le versement dans le domaine public de la Ville des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, un terrain d'une superficie de 785,60 mètres carrés situé au sud, sur le boulevard Yves-Prévost, entre les avenues Azilda et Baldwin dans l'arrondissement d'Anjou, et ce, à des fins de développement communautaire, culturel et social.

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser le versement dans le domaine public de la Ville des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, un terrain d'une superficie de 785,60 mètres carrés situé au sud, sur le boulevard Yves-Prévost, entre les avenues Azilda et Baldwin dans l'arrondissement d'Anjou, et ce, à des fins de développement communautaire, culturel et social.

ADOPTÉE

40.01 1235837001

CA23 12026

Levée de la séance extraordinaire du 17 février 2023

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire du 17 février 2023 soit levée à 9 h 05.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Josée Kenny
Secrétaire de l'arrondissement